

SOCIETE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**
ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 mars 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 40.779.787 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 mars 2012 de 335.589 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2012 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 12,61% de son actif net en parts d'autres OPCVM (SICAV BH OBLIGATAIRE). Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 5% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions de billets de trésorerie. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 27 avril 2012

Samir Labidi

BILAN**au 31 mars 2012**

(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	33 921,036	19 819,457	31 528,896
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		5 131,777	1 788,023	1 952,430
b - Obligations et Valeurs assimilées		28 789,259	18 031,434	29 576,466
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		6 858,751	16 997,800	8 319,425
a - Placement monétaires	3-3	6 473,649	5 522,182	7 422,881
b – Disponibilités	3-11	385,102	11 475,618	896,544
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		40 779,787	36 817,257	39 848,321
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	85,373	65,214	84,527
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	-1,644	5,876	-3,807
TOTAL PASSIF		83,729	71,090	80,719
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	3-5	39 087,852	34 358,504	38 475,330
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	1 608,206	2 387,663	1 292,272
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		1 311,501	2 118,181	0,327
b - Sommes distribuables de l'exercice		296,705	269,482	1 291,945
ACTIF NET		40 696,058	36 746,167	39 767,602
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		40 779,787	36 817,257	39 848,321

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} janvier au 31 mars 2012

(Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/01/2012 Au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 Au 31/03/2011	Période du 01/01/2011 Au 31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	317,569	191,954	951,776
a - Dividendes		-	-	117,487
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		317,569	191,954	834,289
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	78,253	109,517	596,090
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		395,822	301,471	1 547,866
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	85,373	65,214	315,579
REVENU NET DES PLACEMENTS		310,449	236,257	1 232,287
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	14,734	8,938	46,531
RESULTAT D'EXPLOITATION		295,715	227,319	1 185,755
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		0,990	42,163	106,189
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		296,705	269,482	1 291,945
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-0,990	-42,163	-106,189
* Variation des +/- values potentielles sur titres		36,269	5,307	1,951
* +/- values réalisées sur cession des titres		3,605	10,590	-13,923
* Frais de négociation		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		335,589	243,216	1 173,783

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} janvier au 31 mars 2011

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 31/03/2012	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/03/2011	<i>Période du</i> 01/01/2011 <i>Au</i> 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	295,715	227,319	1 185,755
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	36,269	5,307	1,951
c - +/- values réalisées sur cession de titres	3,605	10,590	-13,923
d - Frais de négociation de titres	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	2 093,703
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a – Souscriptions	2 293,616	13 406,243	38 250,877
* Capital	2 212,800	12 566,400	36 864,100
* Régularisation des sommes non distrib.	-0,545	1,685	-44,401
* Régularisations des sommes distrib.	81,361	838,158	1 431,179
* Droits d'entrée			
b – Rachats	1 700,749	5 152,588	25 812,653
* Capital	1 639,900	4 832,800	24 972,800
* Régularisation des sommes non distrib.	-0,293	0,789	-32,292
* Régularisation des sommes distrib.	61,142	318,999	872,144
* Droits de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	928,456	8 496,871	11 518,305
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	39 767,602	28 249,297	28 249,297
b - En fin de période	40 696,058	36 746,167	39 767,602
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période (<i>mille actions</i>)	385,000	266,087	266,087
b - En fin de période (<i>mille actions</i>)	390,729	343,423	385,000
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE			
(EN DINAR)	104,154	107,000	103,292
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE			
(EN DINAR)	103,292	106,166	106,166
TAUX DE RENDEMENT	0,83%	0,79%	3,10%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2012
(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31/03/2012** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2012** à **33.921.036** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-03-2012	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14 .200	14.200.000	14.344.449	35,18%	35,25%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	4.946.361	12,13%	12,15%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.398.088	23,05%	23,09%	ETAT
Titres émis par des sociétés	159.000	14.214.182	14.444.810	35,42%	35,49%	
AMEN BANK 2011/1	20.000	2.000.000	2.050.133	5,03%	5,04%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	433.300	442.824	1,09%	1,09%	A.Bank

ATL 2010-1	5.000	400.000	410.833	1,01%	1,01%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.114.282	1.122.947	2,75%	2,76%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	505.329	1,24%	1,24%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	201.540	0,49%	0,50%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	1.600.000	1.628.197	3,99%	4,00%	BBB
Meublatex Industries 2010 (A)	4.000	400.000	416.100	1,02%	1,02%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	866.600	867.506	2,13%	2,13%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	900.000	900.303	2,21%	2,21%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	800.000	812.783	1,99%	2,00%	BBB+
UIB 2011-1	20.000	2.000.000	2.060.315	5,05%	5,06%	UIB
STB 2011	30.000	3.000.000	3.026.000	7,42%	7,44%	STB
OPCVM	49.663	5.090.526	5.131.777	12,58%	12,61%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	49.663	5.090.526	5.131.777	12,58%	12,61%	-
Total du portefeuille-titres		33.504.708	33.921.036	83,18%	83,35%	

La valeur des BTA au 31/03/2012 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 15.270 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2012** au **31-03-2012**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 552.418 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **317.569 DT** pour la période allant du **01-01-2012** au **31-03-2012**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
Revenus des BTA	155.769	99.814	415.649
Revenues des OPCVM	-	-	117.487
Revenus des obligations	161.800	92.140	418.640
Total	317.569	191.954	951.776

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2012** à **6.473.649 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-03-2012	% actif net	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	1.433.895	1.498.913	3,68%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	955.091	989.570	2,43%	Modern Leasing	A-
Billet de trésorerie ML	1.434.269	1.451.510	3,57%	Modern Leasing	A-

Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	502.167	1,23%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.031.489	4,99%	SH El Kantaoui	BH
Total	6.323.255	6.473.649	15,91%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2012** au **31-03-2012** un montant de **78.253 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
Intérêts des placements à termes	1.051	51.168	352.368
Intérêts des billets de trésoreries	76.851	57.873	240.698
Intérêts des certificats de dépôts	351	476	3.024
Total	78.253	109.517	596.090

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2012** au **31-03-2012** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2011** au **31-03-2011** se détaillent ainsi :

Libellé	2012	2011
Capital initial au 1^{er} Janvier		
Montant	38.475.330	26.608.112
Nombre de titres	385.000	266.087
Nombre d'actionnaires	899	1.210
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	2.212.800	12.566.400
Régul. Des sommes non distribuables	-545	1.685
Nombre de titres émis	22.128	125.664
Rachats effectués		
Montant (nominal)	1.639.900	4.832.800
Régul. Des sommes non distribuables	-293	789
Nombre de titres rachetés	16.399	48.328
Autres effets sur le capital		
Plus ou moins values potentielles sur titres	36.269	5.307
Plus ou moins values réalisés sur cession de titres	3.605	10.589
Frais de négociation	-	-
Capital au 31 Mars		
Montant	39.087.852	34.358.504
Nombre de titres	390.729	343.423
Nombre d'actionnaires	882	1.049

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **31-03-2012** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	1.292.271	19.230	1.311.501
Somme distribuable exercice en cour	295.715	990	296.705
Total	1.587.986	20.220	1.608.206

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2012** à **85.373 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Rémunération du gestionnaire à payer	15.066	11.508	14.917
Rémunération du distributeur à payer	70.307	53.705	69.610
Total	85.373	65.214	84.527

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2012** à **- 1.644 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Etat retenues à la source	- 9.392	-	-9 493
Honoraires du commissaire aux comptes	3.680	2.493	2.000
Redevances CMF à régler	3.437	3.167	3.398
Autres charges AGO amortis	-	-	-
TCL à payer	631	216	288
Total	- 1.644	5.876	-3.807

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2012** au **31-03-2012** à **85.373 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011
Rémunération du gestionnaire	15.066	11.508	55.690
Rémunération du distributeur	70.307	53.705	259.889
Total	85.373	65.214	315.579

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2012 au 31-03-2012 à **14.734 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	Du 01/01/2011 au 31/03/2011	Du 1/1/2011 au 31/12/2011
Redevances CMF	10.044	7.672	37.127
Honoraires du commissaire aux comptes	3.680	493	2.000
Charges de pré-exploitation	-	-	-
Impôt et taxes et versements assimilés	-	-	-
Autres charges AGO amortis	-	-	3.371
T.C.L	1.009	672	3.833
Autres charges	1	101	200
Total	14.734	8.938	46.531

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2012 à **385.102 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Dépôts à vue	385.102	1.637.198	896.544
Placements à terme	-	9.838.420	-
Total	385.102	11.475.618	896.544